



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Président de la République

Question écrite n° 128211

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, sur le coût du déplacement de Nicolas Sarkozy dans le Tarn. Selon le député de l'Aisne, René Dosière, le coût d'un tel déplacement d'une durée de deux heures est de 600 000 euros dont 450 000 euros de frais de sécurité liés à la mobilisation de près de 1 000 agents. 600 000 euros pour visiter une crèche, tenir une réunion de travail à la mairie de Lavaur et faire un discours dans lequel le Président sortant n'a pas voulu « détailler un programme ou dresser un bilan » semblent être une facture injustifiée et démesurée à l'adresse des contribuables. En conséquence, il lui demande si un tel déploiement et surtout un tel coût au frais de la République étaient nécessaires.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128211

Rubrique : État

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1181

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)